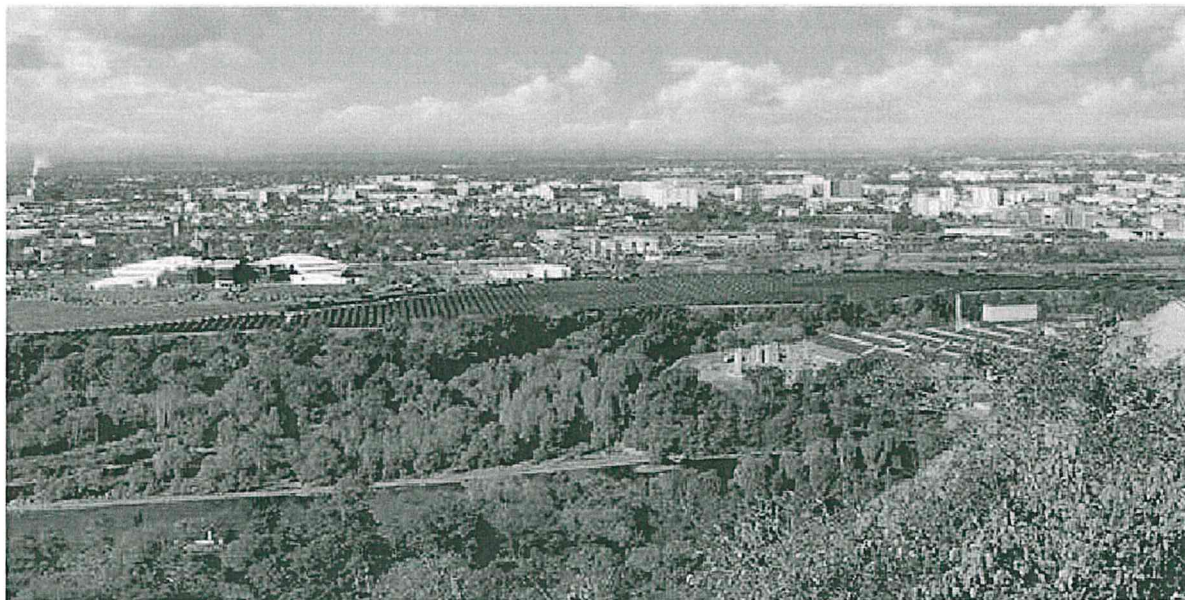


UNE FRICHE DE L'ANCIENNE USINE AZF TRANSFORMEE EN PARC SOLAIRE

FLORINE GALERON



De la pétrochimie à l'énergie solaire, c'est la reconversion atypique que va connaître un terrain de l'ancienne usine AZF à Toulouse.

Le 21 septembre 2001, l'usine pétrochimique AZF explosait à Toulouse, faisant 31 morts et endommageant des milliers d'entreprises, de bâtiments publics et de logements. 17 ans après la catastrophe, la reconversion du site est toujours en cours. L'Oncopole, pôle dédié à la lutte contre le cancer, occupe une partie des terrains. Non loin de là, sur une autre friche d'AZF, Toulouse Métropole a désormais l'ambition d'accueillir une centrale solaire.

"Les terres sont polluées et souillées par des années d'industrie chimique. Total a décidé de les céder à la Métropole avec une servitude de non-utilisation aussi bien pour construire des habitations que des activités tertiaires, et ce pour une centaine d'années", raconte Emilion Esnault, élu municipal chargé de l'éclairage public.

Le parc solaire occupera 19 hectares. Doté d'une puissance de 15 mégawatts crête, il sera en mesure de produire 21 gigawatts heure par an, soit l'équivalent de l'électricité produite par la principale centrale municipale installée sur l'île du Ramier.

"Ce sera sans doute la plus grande centrale solaire au sol qui voit le jour dans une grande ville en France. Dans la plupart des agglomérations, le foncier disponible est restreint. La centrale solaire de l'Oncopole va couvrir 75% des besoins en éclairage public de la Ville et d'économiser 1400 tonnes de CO2 par an", précise le conseiller.

UN PROJET À 15 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS

La particularité du lieu va quand même demander quelques précautions techniques. "Nous sommes confrontés à deux contraintes sur le terrain : il est très pollué donc on ne peut pas y planter des choses trop profondes et il est situé sur une zone inondable faible à moyenne", explicite Emilon Esnault. Les panneaux photovoltaïques seront surélevés sur des pieux insérés à faible profondeur pour laisser s'écouler l'eau autour des pieds. "Nous avons aussi prévu une couche d'argile pour éviter le risque de lessivage du sol et qu'un élément volatil s'échappe", avance Stéphanie Andrieu, directrice générale d'Urbasolar, la société héraultaise choisie pour exploiter le site. "C'est un projet vraiment porteur de sens. Notre société est spécialisée dans la réhabilitation de terrains inutilisés, souvent d'anciennes carrières", ajoute-t-elle.

Le projet requiert 15 millions d'euros d'investissements. Urbasolar va emprunter une dizaine de millions d'euros, le restant sera apporté en fonds propres par cette même société ainsi que la Métropole et la Région Occitanie (via la société d'investissement MPEI). Les Toulousains pourront aussi prendre des parts dans le capital de la centrale via la coopérative d'énergie citoyenne Citoy'enr. Et donc toucher des dividendes sur les recettes réalisées. Le début des travaux est programmé pour 2019 avec une mise en service en fin d'année.